



Un taux de chômage moins élevé qu'en France qui masque de fortes disparités entre les zones d'emploi

Fin 2019, le taux de chômage de la Bretagne s'élève à 6,7 % de la population active. Depuis 2003, y compris durant la crise de 2008, la Bretagne et les Pays de la Loire affichent les taux de chômage les plus bas des régions françaises. Cependant, le chômage se manifeste avec une intensité variable selon les territoires, avant comme après la crise de 2008. Fin 2019, il varie du simple au double entre les zones d'emploi de Vitré (4,4 %) et de Guingamp (8,0 %).

Auteurs : Emmanuel Granier, Valérie Mariette (Insee)

Fin 2019, le taux de chômage en Bretagne s'établit à 6,7 % de la population active, en moyenne au 4^e trimestre. Il est inférieur de 1,4 point au niveau moyen en France hors Mayotte. Depuis 2003, il figure parmi les plus faibles taux de chômage des régions françaises avec celui des Pays de la Loire. Ces seize dernières années, l'économie a connu plusieurs cycles conjoncturels, avec la crise financière de 2008 comme point d'orgue. Jusqu'à fin 2007, le chômage recule et atteint son niveau le plus bas (6,0 % en Bretagne), avant d'entamer une forte hausse, dont le point culminant est atteint fin 2014 (8,9 %) (*figure 1*).

Si la crise de 2008 n'a pas modifié le positionnement favorable de la Bretagne parmi les régions françaises, plus localement, son impact sur le chômage n'a pas été uniforme. Le nouveau découpage des zones d'emploi, territoires au sein desquels travaillent la plupart des actifs qui y résident, permet d'éclaircir cette évolution sur longue période, de 2007 à 2019. En 2020 en revanche, la crise sanitaire liée à la Covid-19 affecte fortement la situation économique et perturbe la lecture des taux de chômage (*encadré*).

Moins de chômage en Ile-et-Vilaine

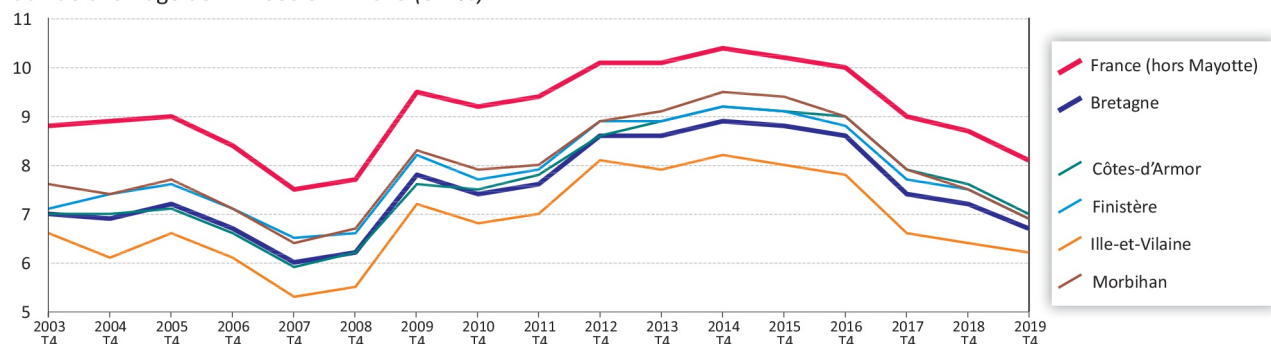
Au cours des seize dernières années, le classement des départements bretons est resté similaire. De fin 2003 à fin 2019, l'Ile-et-Vilaine présente le plus faible taux de chômage. Dans les trois autres départements, l'écart observé en début de période s'est resserré au cours des années. Fin 2019, le taux de chômage s'établit à 6,2 % de la population active en Ile-et-Vilaine. Il atteint 6,9 % dans le Finistère et le Morbihan et 7,0 % dans les Côtes-d'Armor.

Les écarts entre territoires augmentent quand la situation conjoncturelle se dégrade

À l'échelle des zones d'emploi de la région, les disparités territoriales apparaissent nettement plus marquées. Tout au long de la période, les écarts entre zones varient du simple au double. Avant la crise de 2008, le taux de chômage s'échelonnait de 3,4 % dans la zone d'emploi de Vitré à 8,4 % dans celle de Lorient (*figure 2*). Après cette crise, fin 2014, le chômage est au plus haut et les écarts s'accroissent : de 5,3 % à Vitré à 11,0 % à Lorient. Fin 2019, le chômage a baissé et les écarts se sont légèrement réduits : les taux varient entre 4,4 % dans la zone de Vitré et 8,0 % dans celle de Guingamp.

1 Un chômage durablement plus bas en Bretagne, en particulier en Ile-et-Vilaine

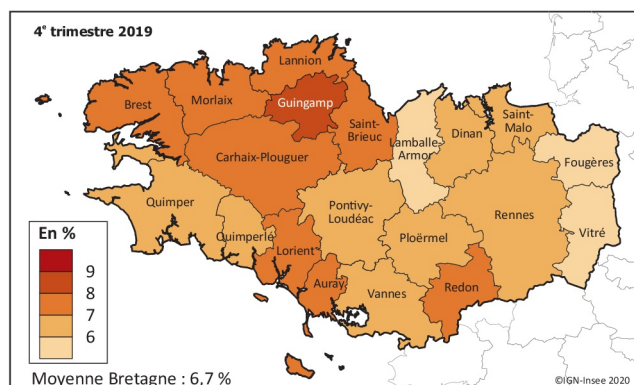
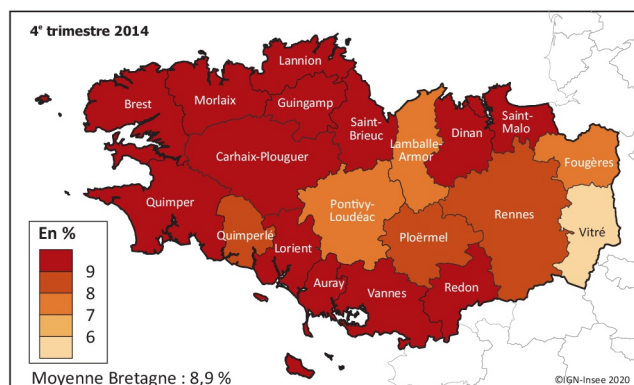
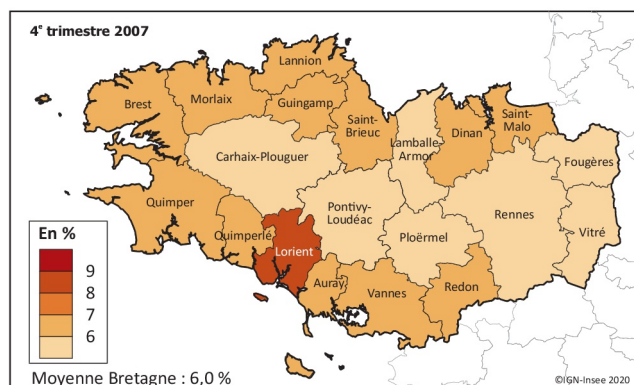
Taux de chômage de fin 2003 à fin 2019 (en %)



Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés.

2 Les zones d'emploi bretonnes inégalement touchées par le chômage

Taux de chômage par zone d'emploi fin 2007, fin 2014 et fin 2019 en Bretagne



Source : Insee, taux de chômage localisés par zone d'emploi 2020.

Vitré, Lamballe-Armor et Fougères : le trio du quasi-plein emploi

Fin 2019, trois zones d'emploi bretonnes figurent parmi les plus épargnées par le chômage en France, avec un taux de chômage inférieur à 6 % de la population active : Vitré (4,4 %), Lamballe-Armor (5,3 %) et Fougères (5,5 %). Elles se placent respectivement aux 3^e, 18^e et 24^e rangs des taux de chômage les plus faibles parmi les 306 zones d'emploi françaises. Cette situation favorable s'inscrit dans la durée, avant la crise de 2008 comme au plus haut fin 2014. Ces trois zones se caractérisent par un tissu économique spécialisé dans l'industrie (*Pour en savoir plus*). L'industrie est portée par l'agroalimentaire dans la zone de Lamballe-Armor. Elle est plus diversifiée dans les zones de Vitré et Fougères.

Un chômage marqué au nord-ouest de la Bretagne, mais aussi dans les zones d'emploi de Lorient, Auray et Redon

Parmi les vingt zones d'emploi bretonnes, neuf présentent fin 2019 un taux de chômage supérieur à 7 %. Situées de Brest à Saint-Brieuc et au Centre Bretagne avec la zone de Carhaix-Plouguer, elles s'étendent jusqu'au sud de la région avec les zones de Lorient et Auray, auxquelles s'ajoute celle de Redon. Ces zones figurent parmi celles dans lesquelles le chômage culmine suite à la crise de 2008, avec des taux supérieurs à 9 % fin 2014. La zone de Lorient est néanmoins la seule zone d'emploi bretonne présentant fin 2019 un taux inférieur à celui d'avant crise (- 0,8 point). À l'inverse, le taux de chômage dans la zone de Carhaix-Plouguer a fortement augmenté durant la crise (+ 4,0 points entre fin 2007 et fin 2014). Fin 2019, il reste nettement supérieur à son niveau de fin 2007 (+ 1,8 point).

Au sein des huit autres zones d'emploi bretonnes, le taux de chômage est compris entre 6 et 7 % fin 2019, proche de la moyenne régionale. Parmi elles, la zone de Pontivy-Loudéac est celle dont la situation est la plus dégradée fin 2019 par rapport à sa situation avant la crise de 2008 (+ 1,9 point). ■

Baisse du taux de chômage début 2020 : un marché du travail sous l'influence du confinement

Au 2^e trimestre 2020, le taux de chômage s'établit à 6,3 % de la population active, en baisse de 0,4 point par rapport à fin 2019. En France, il recule de 1,0 point (7,1 %). Il s'agit d'une baisse en trompe-l'œil, qui ne traduit pas une amélioration de la situation sur le marché du travail mais un effet du confinement des personnes sans emploi. En effet, pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020, la période de confinement a fortement affecté les comportements de recherche d'emploi (en particulier dans les secteurs d'activité à l'arrêt), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple).

Définitions et sources

Les **taux de chômage localisés** reposent sur l'estimation du chômage et de l'emploi par zone d'emploi, département et région. Le chômage est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs national issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi (DEFM). L'emploi s'appuie sur les Estimations d'emploi localisées, issues des déclarations sociales des entreprises. Le taux de chômage localisé est calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et de l'emploi) ainsi estimés.

Insee Bretagne
35, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédactrice en chef :
Marion Julien-Levantis

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- « L'économie des zones d'emploi bretonnes tournée vers l'agroalimentaire et le tourisme », Hervé Bovi, Fatima Le Strat (Insee) – Dans : *Insee Analyses Bretagne*, n° 94 (2020, sept.)
- « L'orientation économique des zones d'emploi : entre spécialisation et diversité des économies locales », David Levy (Insee), Matthieu Dubois, Martin Lefebvre (Dares) – Dans : *Insee Première*, n° 1814 (2020, sept.)
- « Trajectoires du chômage de 2003 à 2019, variées selon les zones d'emploi », Amandine Rodrigues (Insee) – Dans : *Insee Flash Pays de la Loire*, n° 103 (2020, oct.)
- « Chômage et territoires : quels modèles de performance ? », Coline Bouvart, Vincent Donne (France Stratégie) – Dans : *La note d'analyse*, n° 93 (2020, juil.)

